



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AVEYRON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N° 25-94-2016

Sommaire

- 2 février 2016

- Délégation de signature à M. Bernard BREYTON, sous-préfet de Millau
- Modificatif



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AVEYRON

PRÉFECTURE

Arrêté du 2 FEV. 2016

Direction
de la Coordination
des Actions et des Moyens
de l'État

**Objet : Délégation de signature à M. Bernard BREYTON, sous-préfet de Millau.
Modificatif.**

LE PRÉFET DE L'AVEYRON

Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 26 septembre 2014 nommant M. Bernard BREYTON, sous-préfet de Millau ;

VU le décret du 24 septembre 2015 nommant M. Louis LAUGIER, préfet de l'Aveyron ;

- ARRETE -

Article 1er : Délégation est donnée à M. Bernard BREYTON, sous-préfet de Millau, à l'effet de signer pour l'ensemble du département et durant la période de vacance du poste de secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron, les arrêtés et décisions d'hospitalisation sans consentement, de sortie d'essai et de levée de mesures et tous actes pris en application des articles L 3211-1 à L 3223-3 du code de la santé publique.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard BREYTON, sous-préfet de Millau, la délégation qui lui est conférée par le présent article sera exercée par M. Eric SUZANNE, sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue.

Article 2 : Le sous-préfet de Millau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.


Fait à Rodez, le 2 FEV. 2016


Louis LAUGIER²³

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE L'AVEYRON
SPECIAL N° 25-94-2016**

**CERTIFIE CONFORME
ET
CERTIFIE PUBLIE LE 3 FEVRIER 2016.
DATE D'AFFICHAGE EN PREFECTURE DU RECUEIL**

**Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Chef de service**



Gérard ALARY